

**8.9 Question de Mme Amandine Pavet à Mme Valérie Glatigny,
première vice-présidente du gouvernement et ministre de
l'Éducation et de l'Enseignement pour adultes, intitulée
«Noyade d'un jeune de 17 ans aux Lacs de l'Eau d'Heure et
rôle de l'école dans l'apprentissage de la natation»**

Mme Amandine Pavet (PTB). – Madame la Ministre, un jeune de 17 ans s'est noyé au Domaine des Lacs de l'Eau d'Heure. Il a voulu récupérer une balle dans l'eau, a glissé et n'a malheureusement pas pu rejoindre le rivage. Je voudrais adresser, au nom de l'ensemble du groupe PTB, nos sincères pensées à la famille et aux

amis de ce jeune Carolo qui a perdu la vie. Face à ce drame, ma question porte sur le nombre important de jeunes qui ne savent pas, ou ne savent pas très bien, nager. Apprendre à nager est pourtant une obligation scolaire inscrite dans les programmes, comme apprendre à lire ou à écrire, sauf que c'est la seule compétence pour laquelle la vie peut être sauvée si elle est maîtrisée.

Pour le moment, de plus en plus d'écoles doivent malheureusement renoncer à la responsabilité d'apprendre à nager aux enfants parce que les piscines ferment les unes après les autres. Depuis dix ans, deux fois moins de piscines sont ouvertes et en activité. Il y a donc aujourd'hui un manque criant de bassins de natation.

Nous avons une vue claire du nombre de piscines qui ont fermé ces dix dernières années. En revanche, nous n'avons pas de vues claires sur le nombre d'écoles qui ne peuvent plus donner de cours de natation aux élèves. Pouvez-vous nous informer par rapport à cela? J'ai trouvé le chiffre du côté de la Flandre, mais pas du côté de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La Déclaration de politique communautaire (DPC) prévoit d'offrir les mêmes chances d'apprendre à nager à chaque élève. Or cela est très important puisque cela concerne la vie des jeunes. Quel plan avez-vous pour respecter votre promesse et garantir que chaque jeune puisse réellement apprendre à nager?

Mme Valérie Glatigny, première vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Éducation et de l'Enseignement pour adultes. – Madame la Députée, cette noyade est un drame. Nous présentons nos condoléances à la famille de ce jeune. C'est l'occasion de rappeler que l'apprentissage de la natation fait partie des référentiels. Nous sommes en train de monter en puissance au niveau des apprentissages: le cours d'éducation physique et à la santé (EP&S) est passé de deux à trois périodes en cinquième année primaire au début de l'année précédente. Avec l'allongement du tronc commun, en sixième primaire, nous allons passer de deux à trois périodes d'EP&S. Les écoles auront plus de facilité à organiser les cours de natation, car deux périodes consécutives permettent à la classe de se rendre à la piscine plus aisément.

Le vrai problème est lié aux infrastructures. Dans la DPC, il est question d'un engagement à travailler ensemble – la ministre des Sports et moi-même – sur un maillage de l'offre. La difficulté est l'accessibilité des piscines. Un cadastre a été réalisé durant la précédente législature. Nous avons la volonté de mettre en œuvre le Plan «Piscines». La Fédération Wallonie-Bruxelles ne pourra pas le faire seule, les Régions non plus. Il convient de travailler avec les provinces et les communes. C'est l'occasion aussi de rappeler l'indispensable respect des zones de baignade autorisée. Lorsque ce n'est pas autorisé, c'est souvent, car il y a des courants, des variations de profondeur inattendues ou encore un problème de qualité de l'eau.

Mme Amandine Pavet (PTB). – Madame la Ministre, vous dites qu'il y a une montée en puissance des apprentissages à la natation, mais ce n'est pas du tout ce à

quoi nous sommes en train d'assister. La noyade est pour le moment la deuxième cause de mortalité chez les jeunes âgés de cinq à quatorze ans, et un Belge sur trois ne sait pas nager. J'entends que vous prévoyez une heure de plus en cinquième et en sixième primaire pour pouvoir se déplacer jusqu'à une piscine, mais cela ne semble pas de nature à régler le problème, dans la mesure où il y a qu'une piscine publique pour 7 300 élèves. Comparé à la situation d'il y a dix ans, nous avons perdu la moitié des piscines sur notre territoire.

Dès lors, beaucoup d'écoles se retrouvent dans une situation dans laquelle elles ne sont plus en mesure d'apprendre aux enfants à nager, alors que c'est une obligation qui leur incombe. Le problème du nombre de piscines disponibles n'est toujours pas résolu alors que c'est une responsabilité du secteur de l'enseignement, mais aussi de la ministre de l'Éducation en ce qu'elle doit respecter la promesse qui figure dans la DPC. Pour cela, il faudrait allouer des moyens pour construire et rénover les piscines qui sont actuellement fermées. Je ne vous ai pas entendu sur cette question, ce qui me déçoit. Vous avez pourtant une ministre du MR qui s'occupe de toutes ces infrastructures. Il faudrait un vaste plan en la matière, d'autant plus qu'il s'agit ici de vies perdues.

Par rapport aux zones de baignade interdite, je tiens à dire qu'un enfant doit pouvoir nager lorsqu'il tombe dans l'eau et que tous les enfants ne sont pas égaux par rapport à cela. Ainsi, si l'école ne se charge pas de cet apprentissage, il y aura les enfants qui auront les moyens de prendre des cours privés quand d'autres n'en auront pas. Il y a une réelle injustice sur ce point et l'école doit apprendre à nager à tous les enfants.

8.12 Question de M. Laurent Devin à Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias, intitulée «Couverture médiatique du Tour de France revue à la baisse»

M. Laurent Devin (PS). – Samedi, c’est le grand jour: le grand départ du Tour de France, la plus grande compétition cycliste du monde, qui rassemble les meilleurs coureurs de la planète. C’est aussi le plus grand événement sportif mondial annuel: des dizaines de millions de téléspectateurs, la présence de toutes les télévisions et de leurs journalistes. Cette année, 26 coureurs belges y sont inscrits, avec chaque jour une chance de victoire.

Lille est à un jet de pierre de notre pays et nous pouvons facilement nous y rendre. Pourtant, bien que le Tour de France soit la course la plus importante, que le cyclisme soit extrêmement populaire en Belgique et que la compétition se déroule juste à côté de chez nous, la RTBF a revu sa couverture à la baisse, guidée, je présume, par les restrictions budgétaires imposées par votre gouvernement.

Pour la première fois depuis plus de trente ans, Rodrigo Beenkens ne verra pas le mont Ventoux de sa cabine, mais du boulevard Reyers, coupé de tout contact direct avec les managers et les coureurs – une situation qui semble vous faire rire, Madame la Ministre. Or, en tant que ministre des Médias, vous savez que les journalistes doivent recouper leurs sources et aller à la rencontre des gens. Ce ne sera pas possible cette fois.

Dès lors, quel message délivrez-vous aux très nombreux téléspectateurs qui ne pourront plus recevoir cette information de qualité? Cette situation est-elle appelée à se répéter? D'autres sports vont-ils être touchés, par exemple la Formule 1, la Coupe du monde de football ou les Jeux olympiques?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Monsieur le Député, je vous rappelle une nouvelle fois qu'il ne relève pas de mes compétences de m'épancher sur les choix éditoriaux de la RTBF. Néanmoins, je m'étonne que l'on continue à motiver chaque choix de suppression d'émission par ces économies intenable. En effet, si des choix doivent être opérés, c'est à la RTBF de les assumer, car elle est la seule responsable du choix des émissions diffusées.

Par ailleurs, la RTBF a déposé un budget positif de 5 millions d'euros, en dehors du projet Media Square. Vous devriez, selon moi, d'abord interroger la RTBF afin de savoir s'il était vraiment nécessaire de supprimer ce reportage en direct ou d'écarter d'autres émissions.

M. Laurent Devin (PS). – Je ne suis pas du tout satisfait de cette réponse – vous en riez vous-même, Monsieur le Président!

Madame la Ministre, je vous ai posé trois questions: «Quel message délivrez-vous aux téléspectateurs?» Vraisemblablement aucun. «Cette situation est-elle appelée à se répéter?» Vous n'en parlez pas. «Cela va-t-il s'appliquer également au grand prix de Formule 1?» Vous ne me répondez pas.

Monsieur le Président, on peut légitimement se poser des questions. Quand le grand départ du Tour a lieu à Lille, que l'étape du lendemain part de Lauwin-Planque, puis de Valenciennes, l'explication est-elle vraiment budgétaire? Que devons-nous penser des commentaires en direct des équipes envoyées à Las Vegas, à Abou Dabi, au Qatar, à Sao Paulo, à Monte-Carlo ou à Miami? Y a-t-il une réalité pour le cyclisme et une autre pour la Formule 1 et les sports moteur? Je vous pose la question, Monsieur le Président, parce que je n'ai jamais de réponse de Mme la Ministre.

8.13 Question de Mme Armelle Gysen à Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias, intitulée «Couverture médiatique des compétitions sportives féminines».

Mme Armelle Gysen (Les Engagés). – Madame la Ministre, je m'adresse aujourd'hui à vous qui êtes ministre des Médias, mais aussi ministre des Sports, à la suite de la victoire retentissante des *Belgian Cats* qui ont décroché un titre de championnes d'Europe en basket-ball. Il s'agit d'une victoire que vous avez largement saluée sur les réseaux sociaux et qui inspirera très certainement les *Red Flames* qui entament demain le Championnat d'Europe de football féminin.

Si cet exploit sportif est à saluer pour la performance de ces championnes, il constitue surtout l'opportunité de s'interroger sur la place du sport féminin en Belgique et sur l'opportunité d'assurer plus structurellement encore l'inclusion de ces femmes sportives. Par ailleurs, grâce à toutes ces championnes émergentes, cet exploit permet aussi de mettre plus en avant la formation de ces femmes au sport à travers les clubs et structures sportifs existants en Belgique. Au-delà de l'émotion ponctuelle que suscite cette victoire, un travail de longue haleine doit être mené et passe par les médias.

Madame la Ministre, de quelle manière allez-vous sensibiliser les grands opérateurs médiatiques à la nécessité, au-delà des événements internationaux ponctuels qu'ils diffusent, d'accompagner un peu plus le sport de façon équilibrée et pérenne afin que le paradigme culturel lié au sport féminin en Belgique puisse évoluer?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Les exploits de ce genre suscitent des vocations auprès des jeunes filles et les incitent à s'investir dans le sport de manière intensive. La diffusion de ces exploits dans les médias publics ou privés joue également un rôle important. Le contrat de gestion de la RTBF lui impose de diffuser 250 heures de compétitions sportives féminines par an. En 2024, elle en a diffusé 369. Elle respecte donc pleinement les obligations prévues par son contrat. La chaîne privée RTL *Belgium* s'est également engagée à diffuser les compétitions féminines, avec les classiques flamandaises de cyclisme et la finale dames de hockey. Une dynamique s'est installée. Le sport féminin est une des priorités de notre gouvernement. Je continuerai de lui apporter mon soutien. J'espère ainsi susciter toujours plus de vocations. À ce titre, un facteur est particulièrement rassurant et encourageant: le nombre d'affiliations féminines augmente actuellement dans les différentes disciplines sportives.

Mme Armelle Gysen (Les Engagés). – Je vous remercie, Madame la Ministre, pour votre sensibilité au sport féminin. Je suis ravie du nombre d'heures que la RTBF consacre à la couverture du sport féminin et ravie également de constater que le nombre de vocations augmente. Deux des championnes des *Belgian Cats* sont effectivement sous contrat ADEPS. Nous devons continuer à faire évoluer et progresser cette culture dans notre pays, afin que les femmes considèrent que ces compétitions leur appartiennent aussi.